

La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France retrouve son intégrité



La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France, à son arrivée au CCQ.

Le tableau *La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France* est le plus emblématique du Régime français à faire partie du patrimoine québécois. Appartenant aujourd'hui aux Ursulines de Québec, il a d'abord été la propriété du Collège des Jésuites de Québec. Ce sont les Hurons qui auraient fait don du tableau aux Jésuites, en 1666, à l'occasion de la fête de la Sainte-Trinité. Il est entré chez les Ursulines de Québec au début du XIXe siècle, à la suite du décès du dernier jésuite.

Un millier d'heures de travail

La restauration de cette œuvre exceptionnelle, une icône de l'art au Québec et au Canada, présentait un défi passionnant à relever. Entreprise en 2005, elle s'est terminée en 2008 après 1 000 heures de travail.



Restauratrice en cours de dégagement des surpeints.



Photo présentant une partie de l'œuvre sans surpeints.

Ce qui s'annonçait au départ comme une restauration sans surprise s'est avérée une opération délicate. En effet, un épais vernis jauni cachait d'importants surpeints recouvrant toute la moitié supérieure de l'œuvre originale. Ces surpeints très anciens, réalisés probablement par les Ursulines au moment d'accueillir l'œuvre en leurs murs, visaient sans doute à cacher la nudité des angelots (surpeints de pudeur), mais aussi à rafraîchir le ciel, les montagnes, les arbres et le fleuve. Mais ce faisant, les religieuses ont aussi apporté un changement au relief des montagnes, à l'aspect du feuillage des arbres et à la couleur du ciel.

Réalisés avec du blanc de plomb, ces surpeints étaient très résistants et impossibles à enlever avec des solvants sans endommager la peinture originale. Heureusement, la présence d'un ancien vernis, localisé entre la peinture originale et les surpeints, a permis de les retirer

mécaniquement, à l'aide d'une fine pointe métallique.



Détail, avant.



Épais surpeint blanc.



Détail, après.

Un retour aux origines

Cependant, avant de procéder à cette intervention, il fallait obtenir l'autorisation des Ursulines. Pour ce faire, des historiens de l'art, la représentante du Musée des Ursulines et celle de la communauté religieuse se sont concertés avec la restauratrice du Centre afin d'aider les religieuses à prendre une décision éclairée. Elles ont accepté d'enlever l'ensemble des surpeints afin de redonner à cet important tableau son aspect original et son intégrité.



L'oeuvre La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France, à son arrivée au CCQ.